



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 28 Mars 2012

Date de la convocation 21 Mars 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><b>PRÉSENTS</b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC</b> : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M. GARROFÉ Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M. GOUTTES Gérard,  <b>FONTES</b> : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane,  <b>LACOSTE</b> : M. VENTRE Philippe, M. SAN MARTIN Bernard,  <b>LIAUSSON</b> : M. BETZ Bruno,  <b>LIEURAN-CABRIERES</b> : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques,  <b>MERIFONS</b> : M. VIALA Daniel,  <b>MOUREZE</b> : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M. BILHAC Christian, M. AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : Mlle VALENTINI Martine,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M. VIDAL Eric.</p>		<p><b>PROCURATIONS</b> :</p> <p>M. MONTAGNÉ Thierry à M. SATGER Jean-Noël,  M. REVEL Claude à M. SEGURA René,  M. MARTINEZ Antoine à M. LIEB François,  M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel,  M. DRUART David à M. BARDEAU Francis,  M. GIL Claude à M. LEBREAU Jean-Jacques,  M. MONTAGNE Jacques à M. BILHAC Christian,  M. COSTES Jean à Mme FONT Chantal,  M. VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine.</p>

### Objet : Compte administratif 2011 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil Communautaire que conformément au projet de compte administratif 2011 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif, et suite à l'avis favorable émis par la commission finances et personnel réunie le 21 Mars 2012, il est proposé au conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2011

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20120327-2012-03-28-13-DE  
Date de télétransmission : 04/04/2012  
Date de réception préfecture : 04/04/2012

- Constaté les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Exploitation			Recettes Exploitation		
Chap.	Désignation	CA 2011	Chap.	Désignation	CA 2011
011	Charges à caractère général	9 202,34	70	Produits des services	16 996,00
012	Charges de personnel	17 132,46	74	Dotations et participations	9 338,80
023	Vir section investissement				
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>26 334,80</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>26 334,80</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2011	Chap.	Désignation	CA 2011
Op. 10	Achats divers	590,69	10	Dotations fonds divers réserve	91,45
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>590,69</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>91,45</b>

<b>RESULTAT -----&gt; Déficit</b>	499,24
-----------------------------------	--------

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**Donne acte** de la présentation du compte administratif 2011 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif,

**Constate** les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

**Déclare** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

**Autorise** Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.